

Mairie de Louvetot

980 Route du bourg

76490 LOUVETOT

tél : 02.35.96.00.10 fax : 02.32.70.35.41 email : mairie.louvetot@wanadoo.fr

FICHE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS

(à remplir par la famille)

SEMAINE du 14 au 17 avril 2020

SEMAINE du 20 au 24 avril 2020

Cocher la case correspondante

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

NOM et PRENOM DE L'ENFANT :

Date de naissance : Age : Sexe M F (entourez la mention utile)

RESPONSABLE DE L'ENFANT :

NOM et PRENOM :

PERE	MERE	TUTEUR
------	------	--------

 (entourez la mention utile)

ADRESSE

Tél :
Tél :
Tél :

ADRESSE MAIL :@.....

N° de SS de la personne responsable :

--	--	--	--	--	--	--

Possédez-vous une mutuelle : OUI NON Si ou laquelle :

ADRESSE DES PARENTS PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT EN CENTRE DE LOISIRS

.....
.....

Adresse MAIL :@.....

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

NOM TEL
NOM TEL
NOM TEL

DECLARATION DU CHEF DE FAMILLE

Pour être admis au Centre de Loisirs, cette déclaration devra **OBLIGATOIREMENT** être remplie et signée par le responsable légal de l'enfant

Je soussigné :
Père, Mère, Tuteur de l'enfant :

AUTORISE LE DIRECTEUR DU CENTRE DE LOISIRS :

- 1) A faire soigner mon enfant par un médecin
- 2) Je m'engage à payer la part des frais de séjour incombant à la famille, les frais médicaux, d'hospitalisation
- 3) J'autorise en outre mon enfant à participer à toutes les activités du centre de loisirs
- 4) J'autorise mon enfant à être transporté dans des véhicules (des élus, des agents communaux et des moniteurs)

Ale
Signature Obligatoire
(précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

CENTRE DE LOISIRS
Louvetot/Maulevrier-Ste-Gertrude

**DOCUMENTS ADMINISTRATIFS A REMETTRE IMPERATIVEMENT
AVANT L'OUVERTURE DU CENTRE DE LOISIRS à la Maire de Louvetot**

SESSION AVRIL 2020

Dates pour les inscriptions

Du Lundi 17 février 2020 au Vendredi 03 avril 2020

Pour 30 places en avril (base unique à Louvetot)

Pour 48 places en juillet (base de Louvetot)

Pour 30 places en juillet (base de Maulévrier-Ste-Gertrude)

- Fiche Individuelle **signée**
- Fiche sanitaire
- Autorisation de publication de l'image du mineur
- Autorisation au départ du mineur du centre de loisirs
- Photocopie de la carte de sécurité sociale
- Photocopie de la carte mutuelle
- Photocopie de votre assurance civile (votre assurance ou l'assurance scolaire)

TARIFS 2020

Du Mardi 14 avril au Vendredi 24 avril 2020

Du Lundi 06 juillet au Vendredi 31 juillet 2020

50 € par semaine pour les communes de Louvetot et Maulévrier

63 € par semaine pour les communes extérieures

(garderie, veillées, veillées/nuits)

Tarif unique forfaitaire garderie

de 8 heures à 9 heures : 1.50 € / enfant/jour

de 17 heures à 18 heures 30 : 2.50 € / enfant / jour

Veillée : 3.60 €

Veillée + nuit + petit-déjeuner : 7.20 €

En cas d'annulation la semaine est facturée (acompte non remboursé)

En cas d'annulation pour raison médicale (fournir un justificatif) la participation sera demandée au prorata du tarif ci-dessus.